

Note d'information sur les consultations régionales concernant les 'principes relatifs à l'efficacité de la coopération syndicale au développement'

1. Contexte

L'efficacité du développement est aujourd'hui l'un des thèmes principaux abordé par les syndicats. Elle figure dans la stratégie de la CSI qui, depuis son Congrès de 2006, considère la coopération au développement et le renforcement des capacités comme des priorités politiques et appelle à un 'nouvel internationalisme syndical'. Cette approche vise à promouvoir un cadre global cohérent et l'appropriation¹ des initiatives de coopération au développement, aux niveaux bilatéral et multilatéral, auprès des syndicats.

Cet objectif a par la suite été renforcé par l'établissement du 'Réseau syndical de coopération au développement' - RSCD en 2008. Ce réseau réunit les organisations du Nord et du Sud intervenant dans le développement, telles que les centrales syndicales nationales, les organisations de solidarité, les organisations régionales de la CSI et les Fédérations syndicales internationales. Le Réseau a en effet pour mission de renforcer la coordination des acteurs syndicaux dans le domaine du développement et de soutenir l'autonomisation des organisations syndicales du Sud.

Dans ces circonstances, il semble par conséquent nécessaire de relever le défi consistant à définir et renforcer nos mécanismes et méthodologies de travail qui ont des implications et des conséquences directes sur l'efficacité de nos initiatives de coopération au développement.

Par ailleurs, les principaux acteurs de la coopération au développement ont, au cours des dix dernières années, œuvré à la redéfinition de l'architecture mondiale et à l'amélioration des pratiques relatives à l'exécution de l'aide internationale. Les bailleurs, gouvernements et organisations de la société civile (OSC) tentent actuellement, à travers une série de sommets internationaux, forums et réunions de haut niveau, d'arrêter des principes et objectifs communs afin d'améliorer l'efficacité de la coopération au développement.

Les principaux documents de référence à cet égard sont *la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide* (signée par les gouvernements donateurs et bénéficiaires et les agences multinationales) et *le Plan d'action d'Accra*, reconnaissant enfin les OSC comme des acteurs du développement en tant que tels. Le Plan d'action d'Accra approuve également l'objectif de remplacer 'l'efficacité de l'aide' par 'l'efficacité du

¹ Voir le rapport présenté au Conseil général de la CSI, Berlin, octobre 2009.

DEVELOPPEMENT'. Les organisations syndicales ont également pris part à ce processus et mis en exergue le travail décent et l'appropriation démocratique comme éléments essentiels à l'efficacité du développement. Suite au Forum de haut niveau d'Accra, les OSC se sont engagées à établir leurs propres critères et principes afin de définir l'efficacité du développement avant le prochain forum de haut niveau de 2011 qui aura lieu à Seoul. L'*Open Forum sur l'efficacité du développement des OSC* s'inscrit dans ce processus et vise à formuler des principes et directives sur l'efficacité des OSC². La CSI participe actuellement aux activités de l'Open Forum et son rôle est de représenter le point de vue du mouvement syndical sur l'efficacité du développement.

Conformément au plan d'action de l'Open Forum, une série de consultations est programmée dans les pays du Sud avec les acteurs du développement concernés. Les consultations portent à la fois sur des critères géographiques et thématiques/sectoriels. Ces derniers sont censés apporter une contribution particulière à l'agenda de l'efficacité du développement des OSC. Des consultations thématiques sont programmées sur : les syndicats; le genre et les droits des femmes; les OSC en situation de conflit; les mouvements sociaux des groupes les plus marginalisés dans le contexte rural et urbain.

2. Principes syndicaux relatifs à l'efficacité du développement & consultations régionales

La CSI a, conjointement avec ses organisations membres, déjà commencé à mener des travaux de recherche et des activités de coordination visant à identifier leurs propres critères relatifs à l'efficacité du développement. Un document de travail est en cours de préparation sur les *principes syndicaux relatifs à l'efficacité du développement*. La rédaction de ce document est le résultat de la coopération et de la consultation menée auprès des organisations syndicales des pays du Nord et du Sud.

Toutefois, il semble crucial que les principes décrits dans le document fassent l'objet d'un consensus le plus large possible. Par conséquent et conformément au plan d'action de l'Open Forum décrit ci-dessus, la CSI prévoit d'organiser trois *consultations régionales* dans les pays du Sud, avec le soutien des organisations syndicales d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, dont les organisations syndicales nationales affiliées.

Les *Principes* se réfèrent et expriment les valeurs et la vision concernant les partenariats des syndicats en matière de développement, ainsi que les aspects liés à la coopération/coordination. Ils mettent par conséquent l'accent sur la DIMENSION INTERNE de l'efficacité de la coopération syndicale au développement.

Le processus de consultation dans les trois régions vise principalement à sensibiliser les organisations syndicales des pays du Sud sur le contenu des Principes et de connaître leurs points de vue de façon à recueillir des contributions supplémentaires vis-à-vis de leur formulation. En effet, les principes devront finalement s'accompagner de *Directives opérationnelles*, visant à identifier les instruments/mécanismes possibles

² Le site Web de l'Open Forum est le suivant : <http://www.cso-effectiveness.org/?lang=en>

de façon à faciliter l'application concrète du contenu des principes³. Par conséquent, les consultations régionales peuvent également être un bon moyen de participer à ce processus.

Enfin, les travaux s'achèveront en décembre 2010, avec la finalisation du document sur les *Principes et directives opérationnelles concernant l'efficacité de la coopération syndicale au développement*. Ce document pourrait constituer, pour le mouvement syndical, une référence commune dans le domaine de la coopération au développement ainsi qu'un outil facilitant le suivi et l'évaluation de nos méthodes de travail.

3. Objectifs des consultations régionales

Les consultations ont par conséquent pour objectif de :

- 1) Débattre et analyser le contenu des principes du point de vue des organisations du Sud;
- 2) Renforcer les approches/visions communes relatives aux critères de coopération au développement au sein des organisations syndicales (c'est à dire le partenariat/la coordination...);
- 3) Soutenir l'efficacité aux niveaux national, régional et mondial;
- 4) Réunir les contributions relatives à l'élaboration des directives opérationnelles (pour la mise en œuvre des principes et le suivi de nos méthodes de travail);
- 5) Contribuer au processus global de consultation de l'Open Forum en s'appuyant sur l'expérience du mouvement syndical.

4. Activités et groupes cibles

Trois consultations régionales sont programmées en 2010 :

- Afrique, Lomé : 24-28 mai (formation en PCM du 24 au 26 et consultation les 27 et 28)
- Amérique du Nord et Amérique latine : septembre
- Asie Pacifique : octobre

Les consultations porteront sur le document de principes, dureront deux jours chacune et cibleront 30 personnes.

Les Fédérations syndicales internationales - les représentants des FSI de la région seront invités en plus des organisations régionales et des affiliés nationaux de la région.

En général, les participants aux consultations seront :

- les représentants des organisations syndicales nationales de la région
- les représentants des syndicats régionaux
- les représentants régionaux des FSI
- les représentants des organisations du Nord
- les représentants des OSC concernées (au niveau national/régional)

³ Un Groupe d'experts, composé de plusieurs experts des organisations affiliées à la CSI a été créé en janvier 2010 afin d'élaborer les Directives opérationnelles relatives aux Principes. Ces deux processus étant étroitement liés, les activités relatives aux directives opérationnelles et les consultations seront menés en parallèle.

- les représentants du siège de la CSI

Les participants issus de ces organisations devraient être responsables de la gestion des projets de coopération au développement et/ou des relations extérieures dans leurs organisations et/ou des services de suivi et d'évaluation.

PLAN D'ACTION 2010												
	Semestre 1						Semestre 2					
Activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réunions du Groupe d'experts												
Consultation régionale sur les principes : Afrique												
Consultation régionale sur les principes : Amérique du Nord et Amérique latine												
Consultation régionale sur les principes : Asie Pacifique												
Publication sur les principes et directives												

Bruxelles, le 10/03/10
CSI/CED/PS